

Planète « Copropriété » Un site - un colloque

- 1) Vous pensez, malgré les « *retournements* » actuels de certains responsables, que l'un des problèmes importants d'aujourd'hui (avec le chômage et la baisse des revenus) reste les économies d'énergie et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ?
- 2) Vous vous demandez comment nous allons y parvenir, avec qui, avec quel argent ?

Alors vous pouvez suivre et faire connaître l'action de l'Association Planète Copropriété et de son colloque :

Pour cela un site : www.planetecopropriete.com

Et pour ceux qui préfèrent rester sur le site de l'ARC pour découvrir les partenaires et les huit tables rondes du colloque, voici de quoi vous satisfaire :



Association **Planète Copropriété**

«Copropriété et Développement Durable en Europe»

les 1^{er} et 2 juillet 2010 à Paris
(Maison de la Chimie)

Deux jours d'échanges avec les meilleurs spécialistes français et européens pour identifier les problèmes et les dispositifs efficaces mis en œuvre ou en cours d'expérimentation

I. La copropriété d'habitation et le défi de l'efficacité énergétique : une situation très difficile

- Un parc à la fois important (huit millions de logements) et **peu performant** en termes énergétiques
- Des **blocages** nombreux liés au **fonctionnement juridique** même de la copropriété, à son **hétérogénéité** de statuts, à la **diversité** des situations socio-économiques des copropriétaires et de leurs stratégies patrimoniales.
- Des **difficultés techniques** renforcées par la dichotomie juridique «**parties communes/parties privatives**».
- Des **modes de gestion peu adaptés** à la programmation et à la planification de gros travaux.
- Une maîtrise d'ouvrage **éclatée** (syndic ; conseil syndical ; assemblée générale) et **peu formée**.
- Des problèmes de **solvabilité** qui augmentent d'années en années (immeubles vieillissants ; population de plus en plus modeste ; autres travaux à engager).

II. Une mobilisation sans précédent des «acteurs» de la copropriété pour analyser et surmonter les problèmes rencontrés

Depuis un an - dans le cadre du «**Chantier Copropriété**» du Plan Grenelle Bâtiment - des groupes de travail se sont mis en place, et des expérimentations ont été lancées, pour tenter de trouver les causes et les solutions à ces blocages et difficultés.

Ces groupes travaillent sur tous les thèmes : juridiques, financiers, méthodologiques, techniques, socio-économiques et psycho-sociologiques.

Ils abordent aussi les problèmes concernant les modes de gestion à long terme et ceux relatifs à la mobilisation des copropriétaires.

PLANÈTE COPROPRIÉTÉ - Association régie par la Loi 1901

Siège social : 20-22 rue du Théâtre - 75015 Paris • Courrier : 17, rue de Choiseul - 75002 Paris

Tél. : 01 47 42 79 09 • Portable : 06 75 48 54 57 • taieb.jeanloup@gmail • www.planetecopropriete.com

Ils regroupent tous ceux qui sont concernés par la prise en compte de la **spécificité des copropriétés** pour atteindre les objectifs du Grenelle, à savoir : les syndicats, les copropriétaires, les thermiciens, les ingénieurs de bureaux d'études, les architectes, les opérateurs ou les conseillers «énergie», les contrôleurs, les entrepreneurs du bâtiment et les prestataires, les chercheurs, les hauts fonctionnaires, les élus locaux et les agents territoriaux, les représentants des grandes agences nationales (ANAH, ADEME).

III. Des solutions et des propositions

D'ores et déjà des solutions et des propositions se dessinent ; ainsi :

- la mise au point **d'outils de sensibilisation et de formation** des conseils syndicaux et des syndicats ;
- la mise en place d'un **nouveau cadre d'audit énergétique** et d'un cahier des charges pour l'élaboration d'un «**éco-plan**» (plan pluriannuel de travaux d'économies d'énergie) ;
- l'élaboration de **nouveaux outils de gestion et de financement** (fonds travaux énergétiques ; éco-prêt collectif ; CEE-Copropriété ; plan d'épargne copropriété) ;
- la mise au point de **nouveaux dispositifs** (Contrats de Performance Energétique ; tiers investisseurs...) ;
- la valorisation de **nouvelles fonctions** et de **nouveaux acteurs** capables d'accompagner les copropriétés dans leur travail long et délicat d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Comme on le constate, la mobilisation est totale et les premiers résultats de cette recherche collective sont déjà significatifs.

Néanmoins, en travaillant ensemble, les acteurs du «**Chantier Copropriété**» se sont rendus compte de l'importance, mais aussi de la difficulté qu'il y avait à recenser toutes les expérimentations, qu'elles soient françaises ou européennes.

Voilà pourquoi il a été décidé d'aller plus loin.

IV. Un colloque européen pour aller encore plus loin

Créée par des membres du «**Chantier Copropriété**», l'association **Planète Copropriété** a en effet décidé d'organiser un colloque **européen** pour :

- faire le tour des analyses, dispositions et expériences développées en France et en Europe sur tous les aspects qui concernent l'amélioration de l'efficacité énergétique en copropriété (aspects juridiques et réglementaires, financiers, techniques, pratiques) ;
- confronter les «solutions», propositions et expérimentations françaises à ce qui se fait ou se prépare dans les autres pays européens.

Ce colloque sera aussi l'occasion de faire le point sur la refonte actuelle de la **directive européenne en matière d'efficacité énergétique dans l'habitat existant**.

Important : un document sera réalisé et diffusé **préalablement** à tous les participants. Il présentera la synthèse des réponses apportées pour **chaque pays** à un questionnaire en dix points sur les questions liées à la rénovation énergétique des copropriétés.

Ce colloque s'organisera autour de huit tables rondes

Table ronde N°1 : Obligations / incitations

Quelles sont - dans les différents pays européens - les obligations concernant les copropriétés et visant les économies d'énergie ? Quelle est l'efficacité de ces mesures ? Quels sont les principaux dispositifs d'incitation ? Quelle est leur efficacité ? Quelles sont les propositions faites dans les différents pays aujourd'hui sur ces deux points ?

Table ronde préparée par :

Universimmo.com, l'ESPI (Ecole Supérieure des Professions Immobilières), la FEDARENE (Fédération Européenne des Agences Régionales pour l'Energie et l'Environnement), le Moniteur, des syndicats FNAIM, l'ARC.

Table ronde N°2 : Audit technique et énergétique

Quel audit technique et énergétique faut-il promouvoir et quelle démarche faut-il entreprendre pour déclencher efficacement des travaux en copropriété (méthode, contenu, place des organes dans la copropriété, rôle de l'ingénieur thermicien et de l'architecte, compréhension et accessibilité des résultats) ?

Table ronde préparée par :

La Fédération des PACT-ARIM, l'UNSFA (Syndicat des architectes), la Compagnie des Architectes de Copropriété, la COPREC, la CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France), QUALITEL.

Table ronde N°3 : Garantie de performance / de résultats

Quels dispositifs existe-t-il pour garantir aux usagers des performances ou des résultats énergétiques ?
Peut-on évaluer l'efficacité des différents systèmes :

- La certification. Les assurances. Le fonds de garantie.
- Comment se contrôlent la performance ou les résultats ?

Table ronde préparée par :

la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurances), la COPREC, QUALITEL, CERQUAL, EFFINERGIE.

Table ronde N°4 : Contrat de Performance Energétique

Le Contrat de Performance Energétique (CPE) en France et en Europe :
Avec qui ? Comment ? Jusqu'où (travaux sur bâti) ? Quelle efficacité ?
Quels développements envisagés ?

Table ronde préparée par :

La CICF, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), l'ARENE Île-de-France, la FEDENE, le C.A.H. (Club de l'Amélioration de l'Habitat), le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), l'ADEME, l'ARC.

Table ronde N°5 : Accompagnement / mobilisation

Comment les copropriétés sont-elles mobilisées et accompagnées dans les différents pays d'Europe ?
Quelles sont les expériences concluantes ?

Table ronde préparée par :

La Ville de Paris, des E.I.E. (Espaces Info Energie) et l'ADEME, l'ANAH, la Fédération des PACT-ARIM,
Ville de Grenoble.

Table ronde N°6 : Aides et incitations

Quelles sont toutes les formes d'aides financières ou de dispositifs financiers spécifiques aux copropriétés : les subventions, les aides fiscales, les CEE, mais aussi les fonds travaux obligatoires, la participation des locataires, les plans d'épargne copropriété, etc ?

Table ronde préparée par :

Le groupe «financements» du Chantier Copropriété, l'ANIL, l'ANAH, l'ADEME.

Table ronde N°7 : Innovations

Quelles sont les innovations nécessaires pour aider aux économies d'énergie des copropriétés ou à l'amélioration des performances : isolants minces ; ventilation ; énergies renouvelables ; ravalement isolant en attente des changements de fenêtres ; compteurs «intelligents».

Table ronde préparée par :

La FFB (Fédération Française du Bâtiment), le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), l'ADEME, l'UNSF, la Compagnie des Architectes de Copropriété.

Table ronde N°8 : « Facteur 4 »

Comment atteindre le «facteur 4» en rénovation de copropriété ? Les démarches ; les exemples en Europe. Ce qu'il faut changer pour y parvenir.

Table ronde préparée par :

Le PUCA, QUALITEL, l'ADEME, NEGAWATT, EFFINERGIE.

De nombreux intervenants (praticiens, copropriétaires, responsables nationaux et régionaux, prestataires...) français et européens interviendront et apporteront leurs contributions.

Sont en particulier attendus des intervenants d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Belgique, de Lettonie, d'Espagne, des Pays-Bas, de Bulgarie, d'Angleterre, de Finlande, du Danemark, de Suisse, de Slovaquie, de Pologne, de Grèce, de Roumanie, de Suède...

Informations pratiques :

- Dates : 1^{er} et 2 Juillet,
- Lieu : Maison de la Chimie, 28, rue Saint Dominique, 75007 Paris.
- Tarifs : différenciés selon les structures, se référer au bulletin d'inscription.
- Formation professionnelle : Possibilité de prise en charge. (Voir bulletin d'inscription).

Contacts :

- Inscriptions : Association Planète Copropriété, Jean-Loup TAIEB, 17 rue de Choiseul, 75002 Paris. 01 47 42 79 09, taieb.jeanloup@gmail.com ;
- Prise en charge «formation professionnelle» : Estelle BARON, estelle.baron@gmail.com

Le site : www.planetecopropriete.com